

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 132 (2011)
Heft: 5

Rubrik: La vie des cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JURA ET JURA BERNOIS

ALERTE VARROA, c'est reparti pour une année

En collaboration avec la FRI, 5 apiculteurs situés entre Bienne et Boncourt publient chaque mois, les résultats des comptages de varroa et indiquent de quelle manière ils conduisent leur rucher. voir www.frij.ch/apiculture (alerte varroa).

Nous vous invitons à suivre mois par mois, quasi en direct, ces apiculteurs chevronnés.

Sur la même page du site, vous trouverez un forum ouvert à tous les apiculteurs et nous vous invitons à l'utiliser et à le consulter copieusement.

Gérald Buchwalder

NEUCHÂTEL

La **Société d'apiculture des Montagnes Neuchâteloises** invite ses membres à une visite de rucher chez Léo Blättler, à la Combe de la Racine 2, à 2406 La Châtagne (La Brévine) le **jeudi 19 mai**, à 18h30, par n'importe quel temps.

Le comité

Assemblée des délégués FCNA

Placée sous la présidence de Didier Gigon, l'assemblée des délégués de notre fédération s'est tenue le 11 mars 2011. Toutes les sections y étaient représentées.

Succinctement, nous retiendrons les éléments suivants des différents rapports:

Le président met l'accent sur les pertes hivernales conséquentes, l'inauguration d'Espace Abeilles, la fête du 100^e anniversaire de notre fédération et l'aide financière de l'Etat pour les nouveaux apiculteurs ainsi que des conditions qui y sont liées.

Au chapitre du contrôle du miel, il est relevé que 5 exploitations ont été contrôlées, 47 lots de miel annoncés pour 6'678 kg et 6'960 labels délivrés.

Au niveau de l'élevage, tout comme en 2009, beaucoup d'énergie a été consacrée pour les ruchers de testage dont le but est la sélection de reines de manière anonyme. 314 ruchettes ont été montées dans les différentes stations d'élevage pour un taux de fécondation réussi de 75%.

L'inspecteur cantonal nous informe du nombre d'apiculteurs dans le canton (274) +7,5% par rapport à 2009, 335 ruchers + 19,6 % et 2366 colonies - 11%. Il s'est importé 105 paquets d'abeilles. Pas de loque européenne décelée; 2 foyers de loque américaine ont nécessité la mise sous séquestre des communes concernées, l'une durant 6 mois et l'autre pour un mois.

Les vulgarisateurs ont organisé un cours pour débutants avec 19 participants. Par ailleurs, 6 cours ont été mis sur pieds pour les apiculteurs avec pour thèmes: le pollen, bilan hivernal et première visite, développement des colonies, essaimage et récolte, créer un nucléi, traitement des varroas et nourrissage.

La situation financière de la fédération est saine et compte 283 membres.

Outre cette partie administrative, 3 thèmes particuliers ont retenu notre attention.

L'aide aux nouveaux apiculteurs: Afin d'éviter tout malentendu, notre fédération souhaite être consultée avant que l'Etat octroie une aide à un apiculteur qui en fait la demande. Un positionnement positif équivaldrait à une caution qui atteste que la personne demanderesse remplit les conditions émises dans la loi d'application. Un courrier a été adressé en ce sens au chef du service concerné.

Label produit du terroir: Suite à une démarche demandant les conditions requises pour l'obtention du label, il s'avère que le contrôle SAR/apisuisse n'est pas considéré comme équivalent, contrairement à ce qui se pratique dans les autres cantons romands. Une

demande de clarification a été faite à l'office concerné.

Essaims artificiels: Suite aux pertes conséquentes enregistrées durant l'hiver 2009/2010 une réflexion a été menée avec pour objectif à futur d'en atténuer les conséquences tant sur le plan financier que par la rareté des abeilles pouvant être mises sur le marché.

Bien que cette réflexion doive encore être finalisée, l'idée générale consiste à trouver un certain nombre d'apiculteurs prêts à vendre des paquets d'abeilles à ceux qui en ont beaucoup perdu eu égard à l'importance de leur cheptel. Les reines sont fournies par des éleveurs agréés. Un prix unique est fixé pour l'ensemble de la prestation comprenant notamment la présence d'un inspecteur, éleveur ou vulgarisateur lors du transfert. Il est ainsi le garant de la bonne condition sanitaire des abeilles vendues. Le tout est payé par la fédération. Après 2 ans, le bénéficiaire remet à disposition du marché le poids d'abeilles qu'il a reçu sans contrepartie. En cas de refus, alors qu'il serait à même de le faire, il rembourse selon le prix défini mais majoré, ses paquets d'abeilles reçus antérieurement, au prix coûtant s'il n'a pu refaire son cheptel. A terme et selon l'évolution du système, ce dernier devrait pouvoir s'autofinancer.

Il reste que pour lancer l'expérience, il nous faut des fonds que le canton n'est pas disposé à nous allouer. Nous avons par conséquent pris l'option de présenter notre projet à la Loterie Romande qui est entrée en matière sous certaines conditions en nous octroyant un soutien unique de Fr. 39'000.-. Une petite commission de travail prépare maintenant le projet définitif afin de pouvoir débloquer les fonds et nous le souhaitons, commencer l'expérience cet été déjà. Il va sans dire que cette prestation sera accordée à des apiculteurs du canton, inscrits dans une section neuchâteloise et sera réglemée par un contrat en bonne et due forme entre les différentes parties (donneur, bénéficiaire, FCNA).

Enfin, l'assemblée a pris position quant aux différents points à l'ordre du jour de l'assemblée des délégués de la SAR.

18.03.2011, JMS

VAUD

Fédération Vaudoise des sociétés d'Apiculture

Assemblée des délégués, du samedi 5 février 2010, à Bretonnières

A 13 h30, dans la salle communale de Bretonnières, le Président M. Jakob Troxler ouvre l'assemblée générale des délégués en saluant les représentants des sections, les membres honoraires, la presse, ainsi que la présence des invités. La section de Nyon remet pour une année la médaille d'or d'Apimondia 95 à Claude Guignard président de la section d'Orbe.

Président (J. Troxler): dans son allocution, il évoque les différentes tâches du comité et se réjouit du bon fonctionnement de celui-ci. Quatorze panneaux d'exposition sur l'abeille ont été achetés et sont à disposition des fédérations et des sections pour compléter les stands et les manifestations. En 2010, la FVA avait comme objectif de sensibiliser nos membres à la création de nucléi supplémentaires pour compenser les pertes d'effectif. Eric Marchand, président de la commission d'élevage SAR a proposé des pistes intéressantes lors de sa conférence. L'année 2011 marquera les dix ans d'existence du label «Miel du pays de Vaud» synonyme de qualité. Le succès de ce label est grandissant et doit continuer. Pour cela, l'adhésion de nouveaux membres est importante et la FVA poursuivra ses efforts pour la promotion des produits de la ruche. La Fédération a participé activement au salon de l'apiculture qui a eu lieu le samedi 28 et dimanche 29 août 2010 à Marcellin à Morges. Cette année les commandes des acaricides se feront sur inscriptions préalables auprès de chaque section qui les communiquera à la FVA.

Finances (H. Geissbuehler) : les comptes se portent bien et laissent apparaître un bénéfice de Fr. 566.45. Ce qui donne une fortune de Fr. 30'874.45. La caisse des « Acariens » a diminué de Fr. 928.80 et laisse un fonds de caisse de Fr. 121'798.60.

Vulgarisation (A. Pasche) : au printemps 2010, la Fédération a organisé son traditionnel cours pour débutants en apiculture à Grange-Verney à Moudon. 80 personnes y ont participé. Les conseillères et conseillers ont également participé à des cours de perfectionnement et animé des séances de vulgarisation de groupe, des expositions et différentes réunions de société. Les frais de vulgarisation et d'expositions-comptoirs pris en charge par la Société d'Apiculture Romande sont de 14'332 francs.

Moniteurs-éleveurs (A. Jufer) : l'année 2010 a très mal commencé pour beaucoup d'entre nous : à nouveau, une perte anormale de colonies a décimé une grande partie des ruchers vaudois et romands. Le programme de sélection sur la capacité de nettoyage des colonies lancé il y a deux ans va certainement apporter plus de résistance à nos abeilles, mais c'est un travail qui ne portera ses fruits que dans quelques années. Activités du groupement : l'année passée, une deuxième série de ruchers tests a été lancée dont deux dans le canton. Les données de la première série sont en cours d'analyse et les résultats vont arriver au printemps. Au cours de l'année passée, la révision de la loi sur l'agriculture a été acceptée par le grand conseil vaudois. Dans cette loi était inclus la protection des stations de fécondation de reines.

Contrôle du miel (B. Cherpillod) : malgré une très belle récolte, les contrôles 2010 sont en diminution. Cette année, il a été fait dans le canton 254 contrôles (284 en 2009), il s'est vendu 51'070 labels (70'160 en 2009), 41'700 kg de miel ont été annoncés (53'690 en 2009) et les contrôleurs ont encaissé Fr. 10'873.55 contre Fr. 14'640.10 en 2009. Douze échantillons de miel ont été transmis à la Station de recherches Agroscope

Liebefeld-Posieux. Quinze échantillons ont également été examinés par le Centre ORIPH, à Pomy. Tous ces examens ont répondu favorablement aux critères de l'Ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires et du Règlement apisuisse pour le contrôle du miel. Il est satisfaisant de constater qu'il n'y a quasi plus de traces de PDCB dans nos miels. La check-list a été modifiée et va être réimprimée sur papier chimique à trois volets dans le but de simplifier le travail du contrôleur et de laisser un exemplaire à l'apiculteur.

Comptoir Suisse (R. Erismann) : l'édition 2011 se déroulera du 16 au 25 septembre. Lors de l'édition 2010, 420 kg de miel ont été vendus, soit 120 kg de plus qu'en 2009.

Swiss'Expo s'est tenue du 13 au 16 janvier 2011, au palais de Beaulieu. La vente reste régulière soit 28 kg 500. Si la vente n'est pas très fructueuse. L'ambiance est toujours très bonne entre exposants.

Changement au comité : en application des statuts, Henri Geissbuehler, qui a œuvré 12 ans au sein du comité en qualité de caissier arrive en fin de mandat. Il est nommé membre d'honneur de la FVA. Pour le remplacer, Samuel Panchaud, membre de la section du Gros-de-Vaud a été nommé caissier.

Feu bactérien (Gilles Andrey) : au moyen de projection de clichés, il montre la situation du feu bactérien en Suisse en 2010 et la stratégie 2011. Pour le déplacement des ruches, une demande doit être faite à l'inspecteur cantonal pour les zones sous séquestre, pour les autres zones on peut s'adresser à l'inspecteur régional. Le tableau des zones paraîtra sur internet. Limitation du déplacement des colonies en 2011 : 11 avril au 19 mai.

Ont également pris la parole : Dr Jacques-Henri Penseyres ancien vétérinaire cantonal, Dr Giovanni Beduto vétérinaire cantonal adjoint, Franck Crozet inspecteur cantonal des ruchers, Philippe Treyvaud représentant du comité de la SAR, M. Ulrich Zaugg responsable du contrôle du miel SAR et

délégué FVA à la SAR, M. Yves Pellaux président de Prométerre.

Assemblée des délégués 2012 : organisée par la section du pays d'En-haut, elle est fixée au samedi 4 février à Rougemont.

A 16h16, le président clôt l'assemblée, puis nous partageons un agréable verre de l'amitié offert par la commune de Bretonnières, accompagné d'un excellent buffet préparé par la section d'Orbe.

Un grand merci à celle-ci et en particulier à P.-H. Conod pour l'accueil chaleureux et l'organisation de cette journée.

Pour votre information, un rapport détaillé de l'assemblée est à votre disposition auprès de votre président(e) de section, n'hésitez pas à le consulter.

Echandens le 16 mars 2011.

La Secrétaire FVA : Christine Golay

VALAIS



Reflets de la 2^e édition !

Comme il n'y avait pas la place pour les images dans la précédente revue, vous retrouvez la légende y correspondant.

Ruche N° 9, en: «Style naïf» réalisée par Annick Lovey d'Orsières; est composée de bois découpé et peinture avec des couleurs vives comme la nature les offre, selon l'artiste: le bonheur est dans tout, suffit de s'avoir l'extraire!

La ruche N° 13, avec son titre «Le palais» réalisée par Thitinan Withathan, dite: «Nong lek» de Bruson, considère son œuvre comme une maison pour une reine!

Ruche N° 14: «Les frères Daltons» ont inspiré Fanny Barras de Chermignon. Le costume des prisonniers lui a fait penser aux corps des abeilles. Il suffit d'ajouter une jolie touche d'humour.

Félicitations aux artistes et MERCI de prendre à cœur le bien-être de nos abeilles en leur offrant une si belle demeure.

Vivement la prochaine édition de l'abeille en fête afin de se laisser surprendre à nouveau!

Votre butineuse : Rose Aubry

